

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 janvier 2015

DCM N° 15-01-29-15

Objet : Désaffectation des logements de l'immeuble 2, rue Charles Nauroy.

Rapporteur: Mme BORI

Afin de céder l'immeuble situé 2 rue Charles Nauroy qui doit faire l'objet d'un projet de rénovation par Metz Habitat Territoire, il est proposé de désaffecter les huit logements qui étaient destinés aux enseignants.

Sept de ces logements sont actuellement vacants, le huitième est occupé par le concierge du groupe scolaire Jean Moulin/la Flûte Enchantée, dont le relogement est actuellement à l'étude et envisagé route de Thionville.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le projet de restructuration et rénovation de l'immeuble 2 rue Charles Nauroy par Metz Habitat Territoire, composé de huit logements,

VU l'avis favorable de Monsieur le Préfet,

CONSIDERANT que sept de ces logements sont vacants, que le huitième est attribué au concierge du groupe scolaire Jean Moulin dont le relogement est prévu,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE DESAFFECTER** les logements 2 rue Charles Nauroy.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Danielle BORI

Service à l'origine de la DCM : Vie des Ecoles et Patrimoine
Commissions : Commission Enfance et Education
Référence nomenclature «ACTES» : 8.1 Enseignement

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la
date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 43 Absents : 12 Dont excusés : 4

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ